

ARRETE DU MAIRE

Le Maire de la commune,

Vu la demande des travaux de la SARL LORBOTEL sise 33 clos du Prieuré – 57160 Rozérieulles, sous-traitant de la société CIRCET, concernant des travaux de pose de câbles pour la fibre optique.

Vu le Code de la Voirie rurale,

Vu le code de l'Administration communale,

Vu les lois 82.213 et 82.623 des 2 mars et 22 juillet 1982 relatives aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

Vu le Code de la Route et ses articles R 10-4 modifié par décret n°85.807 du 30 juillet 1985 et 417-10.

Vu le Code des Communes et ses articles L131-1 à L 131-4 et 331-1 à 331-4,

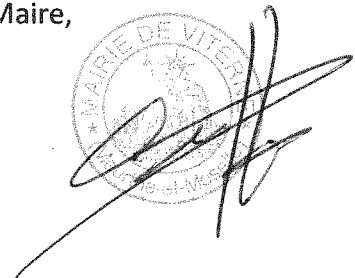
ARRETE

Article 1. En raison des travaux de la SARL LORBOTEL sise 33 clos du Prieuré – 57160 Rozérieulles, sous-traitant de la société CIRCET, concernant des travaux de pose de câbles pour la fibre optique. Le stationnement sera interdit à compter du mercredi 24 juin 2020 au vendredi 26 juin 2020 inclus de 8h00 à 18h00. Dans toute la rue du Thuilley.

Article 2. Des panneaux réglementaires seront mis en place pour signaler les travaux.

Article 3. M. le Maire et M. le Chef de brigade de Gendarmerie de Neuves-Maisons sont chargés chacun en ce qui concerne de l'application du présent arrêté qui sera publié dans les formes légales

A Viterne, le 22 juin 2020
Le Maire,

The image shows a circular official seal of the Municipality of Viterne, with the text "MAIRIE DE VITERNE" and "54123" visible. Overlaid on the seal is a handwritten signature in black ink.